

Informations complémentaires

Suite à la lettre du 20 mars 2017 de la Régie

1 Dans le présent document, le Transporteur dépose les tableaux 1 et 2 suivants présentant
 2 respectivement une mise à jour du tableau 14 (Calcul de l'encaisse réglementaire au
 3 31 décembre 2017) de la pièce HQT-7, Document 1 (B-0019), page 13 et du tableau 8
 4 (Évaluation de la contribution requise du Distributeur pour l'année 2017) de la pièce
 5 HQT-12, Document 2 (B-0034), page 15.

Tableau 1
Calcul de l'encaisse réglementaire au 31 décembre 2017 (k\$) suite à la décision D-2017-021

DESCRIPTION DES VARIABLES	DEPENSES PRÉVUES	NBRE DE JOURS (LEAD) / LAG	Net	TAUX	ENCAISSE
	2017 (1)	(2)		((2) / 365 jrs) (3)	(1) x (3) (4)
REVENUS		36,5			
CHARGES D'EXPLOITATION ET D'ENTRETIEN					
Salaires net	215 729	-17,07	19,43	5,32%	11 484
Remises gouvernementales	188 031	-24,82	11,68	3,20%	6 017
Autres dépenses	156 539	-34,23	2,27	0,62%	974
TAXES					
Taxe sur les services publics	86 000	121,67	158,17	43,33%	37 267
Taxes foncières	13 700	106,46	142,96	39,17%	5 366
ACHATS DE SERVICES DE TRANSPORT	19 200	-30,21	6,29	1,72%	331
EFFET DES TAXES À LA CONSOMMATION					<u>3 885</u>
TOTAL DE L'ENCAISSE RÉGLEMENTAIRE					<u>65 324</u>

6 Le Transporteur rappelle qu'une réduction globale des charges nettes d'exploitation
 7 de 11,1 M\$¹ a été appliquée, conformément au paragraphe 252 de la décision D-2017-021.
 8 Ainsi, pour le calcul de l'encaisse réglementaire, aucun ajustement spécifique n'a pu être
 9 appliqué aux charges brutes directes en lien avec cette réduction.

¹ Voir la pièce HQT-5, Document 1 révisée, page 5, lignes 6 à 9, en date du 15 mars 2017.

Tableau 2
Évaluation de la contribution requise du Distributeur pour l'année 2017
suite à la décision D-2017-021

Numéro de la décision de la Régie	Projet	Mise à jour des MW additionnels sur 20 ans	Allocation maximale du Transporteur	Mise à jour des coûts - Mars 2016	Écart entre l'allocation max. et les coûts
		MW	en M\$	en M\$	en M\$
D-2014-050	Reconstruction du poste satellite De Lorimier à 315-25 kV	64,9	41,7	71,7	(30,1)
D-2014-068	Poste source Abitibi - rempl.des transformateurs	0,0	-	0,01	(0,01)
D-2012-061	Renforcement Abitibi ph. 1 - Poste Figuery	0,0	-	0,02	(0,02)
D-2016-106 et D-2016-106R	Nouvelle ligne à 120 kV Langlois Vaudreuil-Soulanges	0,0	-	44,1	(44,1)
R-3995-2016	Renf. rés. régional de Sherbrooke + croissance réseau existant d'Hydro-Sherbrooke	0,0	-	0,03	(0,03)
-25 M\$	Poste satellite Grand-Pré - ajout du 3e transformateur	7,0	4,5	17,3	(12,8)
-25 M\$	Ligne Boucherville-DuTremblay-ArcelorMittal-N-Dame	0,0	-	2,3	(2,3)
-25 M\$	Poste satellite Plouffe - ajout du 6e transformateur	43,3	27,8	8,7	19,1
-25 M\$	Poste satellite Blainville - ajout du 3e transformateur	92,0	59,1	16,0	43,0
-25 M\$	Autres projets < 5 M\$	41,0	26,3	3,9	22,4
	Total	248,2	159,4	164,1	(4,8)
	Plus 19% pour les frais d'exploitation et d'entretien				(0,9)
	Contribution requise du Distributeur				5,7